Les **banques** sont trop importantes pour les laisser aux chasseurs de **profits**

Quelle différence entre une banque et un train? Dans un train, il y a les 1^{re} et 2^e classes. Les banques, elles, comptent encore une 3^e, une 4^e et une 5^e classe.

Prenons le cas de l'ancienne Fortis, devenue BNP Paribas Fortis. En 5^e classe, vous avez le bas peuple, la clientèle ordinaire, dénommée *retail*. La 4^e classe s'appelle *retail**, l'astérisque attestant un éventuel potentiel commercial. Puis vient la 3^e classe, dite *preferred*, qui peut se prévaloir d'un certain capital (85 000 euros minimum) et qui, au sein de l'agence, a donc droit à des conseillers spécifiques.

Ceux qui ont un compte en banque encore plus fourni (à partir de 250 000 euros) auront accès, en 2e classe, au personal banking, c'est-à-dire un service d'avantages sur mesure offerts par des personal bankers dont la zone d'action couvre plusieurs agences. Quant aux clients qui ont plus d'un million d'euros, ils ont droit au private banking. Mais là, l'agence se met hors jeu et envoie le client vers les salons feutrés d'une filiale du groupe dédiée à la gestion de fortune. Pourquoi cette ségrégation sociale? Simplement par recherche du profit maximal. Les personal bankers, par exemple, ne s'occupent que de 20 % de la clientèle ayant un pactole à placer, mais font entrer 80 % des bénéfices liés à cette activité. D'ailleurs, il existe aussi une 6e classe de clients: ceux auxquels est appliqué le demarketing, c'est-à-dire les techniques mises en place pour s'assurer de ne plus compter un client trop peu rentable parmi ses clients. Bref, la science du coup de

DES DÉCENNIES DURANT, LES INSTITUTIONS BANCAIRES ONT ENGRANGÉ DES PROFITS MIROBOLANTS SUR LE DOS DE LEURS CLIENTS, DE LEURS TRAVAILLEURS ET DE L'ÉTAT. CETTE QUÊTE EFFRÉNÉE DE RICHESSES A MENÉ À LA CATASTROPHE, NÉCESSITANT UNE INTERVENTION PUBLIQUE POUR SAUVER L'ACTIONNARIAT PRIVÉ. N'EST-IL PAS TEMPS DE NATIONALISER LES BANQUES?

Marco Van Hees

Fonctionnaire au ministère des Finances, auteur de Banques qui pillent, banques qui pleurent - Enquête sur les profits et crise des banques belges, éditions Aden, 2010.

Ces vingt ou trente dernières années, les banques n'ont cessé d'affiner tous les procédés permettant de tirer le plus de profits possibles de leur clientèle, sur toute la gamme des produits et services.

BANQUES QUI PILLENT...

Il y a – pour les clients ordinaires – la réduction drastique de la disponibilité des employés de banque, couplée à la réduction du nombre des agences bancaires. Paradoxalement, cette baisse de l'offre de services s'est accompagnée d'une tarification croissante des produits de base: gestion du compte à vue, opérations, cartes, PC-banking... Il y a aussi les taux usuriers appliqués sur les crédits ou les dépassements bancaires (quitte à outrepasser les limites imposées par la loi) et les taux rikiki accordés sur l'épargne.

En matière de placements, la ligne de force des banques a été de pousser la clientèle à investir dans les "produits hors bilan". À l'heure où tant d'entreprises restructurent au nom d'un recentrage sur leur core business, leur métier de base, les banques ont fait exactement l'inverse. Le métier d'un banquier, c'est prêter et récolter de l'argent auprès des particuliers, sociétés et pouvoirs publics. Ces dépôts et prêts se retrouvent dans le bilan de la banque.

Mais au lieu de proposer aux clients de placer leur argent en bons de caisse, sur des comptes à terme ou sur des comptes d'épargne ordinaires, autant d'opérations qui s'inscriraient dans le bilan de la banque, celle-ci a donc mis en avant les produits hors bilan: actions, obligations, SICAV... Du moins jusqu'à ce qu'éclate la crise financière.

But? En vendant une SICAV, la banque touche une commission, substantielle et garantie, alors que le client n'est pas certain du rendement qu'il obtiendra. En outre, la banque peut ainsi contourner les ratios auxquels elle est soumise. En effet, toute banque est obligée de respecter une certaine proportion entre ses fonds propres (l'argent des actionnaires) et les fonds de la clientèle. En vendant des produits hors bilan, elle contourne ces règles tout en engrangeant des bénéfices. Le taux de profit (le rapport entre les profits et les fonds propres) peut ainsi être relevé.

Les clients ne sont pas les seules victimes de la chasse aux profits des banques. Il y a aussi le personnel bancaire et l'État (les contribuables). Traditionnellement, les employés de banque étaient considérés comme des privilégiés, bénéficiant de hauts salaires et d'un confortable emploi à vie. Mais les rémunérations ont été revues à la baisse pour les nouveaux engagés, tandis que les effectifs ont été radicalement réduits et que la direction a mis la pression sur le personnel pour qu'il accroisse fortement la rentabilité, en particulier en atteignant des objectifs commerciaux élevés. D'où, des drames humains et des épidémies liés aux harcèlements et au stress: dépressions, burn out, maladies cardio-vasculaires...

pied au cul.

Quant aux techniques d'enrichissement aux dépens de l'État. les doigts d'une paire de mains ne suffisent pas à les compter. Mentionnons, par exemple, la privatisation des institutions publiques de crédit (CGER, Crédit communal, SNCI, etc.) dans les années 1990 ou les grandes affaires de fraude fiscale (KB-Lux, affaire OFIE, sociétés de liquidités) dont les banques sont un acteur majeur, élaborant elles-mêmes des mécanismes frauduleux qu'elles proposent à leurs riches clients après y avoir goûté. Sans compter les gigantesques réductions d'impôts obtenues légalement à travers des mesures comme les intérêts notionnels. Cette chasse effrénée aux profits n'est pas restée sans résultats. En dix ans, de 1998 à 2007, Fortis a affiché un bénéfice cumulé de 27,7 milliards d'euros. Soit plus de la moitié du budget annuel de toute la sécurité sociale belge. Pourtant, après deux années de bénéfices records, le groupe bancaire a dû frapper à la porte du gouvernement, fin septembre 2008, pour que celui-ci le sauve de la faillite.

BANQUES QUI PLEURENT...

Que s'est-il passé? Dans leur quête de profits, les banques avaient mis en place encore d'autres techniques que celles mentionnées plus haut. En particulier, les fusions-acquisitions d'établissements concurrents et les investissements dans des produits à risque liés aux subprimes américains.

Pour son malheur, en 2007-2008, Fortis applique ces deux techniques concomitamment.

D'une part, elle rachète la banque néerlandaise ABN Amro (un cas qui

techniques concomitamment.
D'une part, elle rachète la banque néerlandaise ABN Amro (un cas qui est loin d'être isolé: dans les six mois qui précèdent, pas moins de cinquante fusions-acquisitions bancaires ont eu lieu sur les continents européen, américain et asiatique).
D'autre part, elle investit dans des produits toxiques, ne se contentant pas d'en acheter, mais de mettre sur pied une équipe de spécialistes qui réalisent eux-mêmes des CDO – produits que l'on a comparé à des saucisses qui contiendraient un mélange de viande fraîche (pro-



duits sains) et de viande avariée (produits risqués).

L'État belge doit donc venir en aide à Fortis, suivie bientôt par Dexia et KBC (sans compter l'assureur Ethias). Les interventions en capital dans ces trois banques atteignent un total de 24 milliards d'euros. D'où un endettement public qui, même avec les taux bas actuels (de l'ordre de 2.5 %). coûte 600 millions d'euros d'intérêts par an. Un coût net, vu que ni Dexia ni KBC n'ont distribué de dividendes à ses actionnaires (dont l'État) et que le gouvernement a converti les dividendes reçus de BNP-Paribas en... actions BNP-Paribas.

Outre ces interventions en capital, l'État belge a offert des garanties à ces trois banques: d'une part,

sur certains de leurs actifs à risque et d'autre part, sur leurs prêts interbancaires. Ces garanties sont accordées contre rémunération, mais leur montant est énorme. Ainsi, les garanties sur les prêts interbancaires rapportent 200 millions par an à l'État, mais en cas de défaillance bancaire, il aurait à prendre à sa charge quelque... 60 milliards d'euros.

Tout cela pour maintenir les banques dans le giron d'actionnaires privés dont la soif de profit a causé tant de préjudices à la société – et continue à en causer. Car si le président des États-Unis a lui-même concédé que le comportement du monde financier n'a pas changé depuis la crise, il est clair que ce constat vaut également pour la Belgique.

BANQUES PUBLIQUES?

Pourquoi ne pas nationaliser les banques? Ce secteur est trop important pour le laisser aux mains des chasseurs de profits. L'État n'a pas vocation à gérer une banque, a certes martelé le ministre des Finances Didier Reynders depuis octobre 2008. Mais cet axiome dénote une amnésie historique peu commune. La CGER, banque publique créée en 1865 par Walthère Frère-Orban - ministre des Finances libéral et liégeois, comme Reynders – a fonctionné 130 ans sans devoir recourir à la moindre aide étatique. Il a suffi de dix ans pour que Fortis banque (fusion de la CGER privatisée et de la Générale de banque) ne soit obligée d'aller pleurer dans les iupes de l'État. ■

ENSEMBLE! / N°68 / JUIN 2010 / WWW.ASBL-CSCE.BE (43)